ROUBAIX

Bureaux : 46, rue de la Gare (Tél 361-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

A TRAVERS LA VILLE

Un vol de 800 fr. — M. Floris Gousseaux, 77 ans, tisserand, 179, rue Jules Guesde, cour Tonneau, a porté plainte pour vol d'une somme de 800 fr. ; le méfait aurait commis au cours de la nuit du 31 octobre au 1er novembre.

VOLÉE, RETROUVÉE... ET DISPARUE

Nous avons signalé que l'automobile de M. Jacques Cavrois, directeur de la Société Roubaisienne d'automobiles, qui avait été volée boulevard de Paris, avait été retrouvée le lendemain matin, abandonnée, quai des Canotiers, à Tourcoing. Mais quand averti, par la police, M. Cavrois voulut reprendre sa voiture, elle avait disparu à nouveau.

UN COFFRET MYSTÉRIEUX

M. Adrien Vincent, 54 ans, employé de chemin de fer, demeurant rue Saint-Venant, à Croix a trouvé, sur le remblai de la ligne de chemin de fer Roubaix-Croix, à hauteur de la rue de l'Alma, un coffret d'acier que l'on avait tenté de fracturer mais que l'on n'avait pas réussi à ouvrir.

A propos du contrôle des changes

Un centre de ravitaillement en monnaie belge est créé à Roubaix, en faveur des ouvriers frontaliers.

Des provisions de monnaie belge seront remises à Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Maubeuge, etc...

Dans les deux jours précédant la paie, chaque industriel peut demander, soit directement, soit par l'intermédiaire de son banquier (par formule n° 1), le change qu'il évalue nécessaire pour payer sa main-d'œuvre frontalière.

Le change lui sera accordé immédiatement.

Il reste comptable vis-à-vis de l'Office des Changes des devises prélevées en excédent et non employées et devra remettre le lendemain de la paie, en justification, le relevé détaillé des échanges de monnaie belge faits à ses ouvriers.

Chaque ouvrier frontalier doit recevoir son bulletin de paie établi normalement en francs français et sur lequel l'industriel doit indiquer, avec sa griffe à date : le montant des devises belges qui sont remises en échange des francs français à concurrence au maximum de la contre-valeur de la paie.

Ce bulletin de paie sera conservé par la Douane, en justification de la sortie.

AU CHORAL NADAUD

La Commission administrative du Choral Nadaud, sous la présidence de Me Gaillard, président d'honneur, s'est réunie ces derniers jours. L'ordre du jour était consacré en grande partie à des questions relatives aux sociétaires mobilisés.

Il fut rendu compte des démarches effectuées aux familles de ses mobilisés et des adresses reçues par celles-ci. Des mandats furent immédiatement envoyés aux vingt-cinq sociétaires actuellement sous les drapeaux, en même temps que le président se chargeait d'adresser une lettre à chacun d'eux leur transmettant les pensées affectueuses et les sentiments amicaux du Choral Nadaud tout entier.

Il a été décidé la création d'une « Caisse du Soldat » dont le produit servira à envoyer le plus souvent possible, soit des espèces, soit des colis, ou des objets nécessaires à tous ses soldats. A ce sujet la Commission fait appel à la générosité des nombreux amis du Choral, aux membres d'honneur, bienfaiteurs, honoraires, pour lui adresser un don quelconque en souvenir de nos braves soldats, chanteurs de Nadaud ; elle les remercie à l'avance.

Les sociétaires sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 12 novembre, à 10 h., au siège. Nombreuses questions à l'ordre du jour, dont celle de la caisse de voyage.

Après l'alerte

M. Lebas, député-maire de la Ville de Roubaix, rappelle à la population qu'en cas d'alerte il y a intérêt pour tous à se mettre à l'abri.

Le tir des canons de la défense contre des avions ennemis a fait tomber, hier, sur le territoire de la commune, des éclats d'obus dont certains atteignent le poids de 1 kilo et qui peuvent occasionner des blessures graves et même mortelles.

Paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 4 novembre, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant :

8 h. 30, de 1 à 8.408 ; 8 h. 50, 8.409 à 14.830 ; 9 h. 10, 14.831 à 19.906 ; 9 h. 30 19.907 à 24.173 ; 10 h. 24.174 à 30.644 ; 10 h. 20, 30.645 à 31.662 ; 10 h. 40, 31.663 à 32.906 ; 11 h 32.907 à 33.823.

14 h., 33.824 à 34.816 ; 2 h. 30, 34.817 à 35.786 ; 15 h., 35.787 à 38.937 ; 15 h. 30 38.938 à la fin.

Les chômeurs sont priés de se conformer strictement à cet horaire. Il n'y a plus de série de retardataires.

STADE ROUBAISIEN CONTRE SPORTING CLUB WATTRELOSIEN

Dimanche prochain aura lieu sur le terrain municipal de Wattrelos, une rencontre de football-association au profit de la Caisse des Soldats du Sporting-Club Wattrelosien.

Elle opposera, le Stade Roubaisien, un des meilleurs clubs de première division terrienne, qui annonce dans ses rangs la présence du professionnel Vandevelde et de Crispin, Beaufort et Zaramba, tous joueurs bien connus dans la région nordiste.

Au Sporting Club Wattrelosien qui vient de battre Saint-Louis Sport par 5 buts à 1 et ne succomber que par un but devant la redoutable formation des cadets de l'Excelsior.

Le coup d'envoi sera donné à 14 h. 30. Prix d'entrée : 2 fr. ; militaire et tenue entrée gratuite.

ALLOCATIONS MILITAIRES

M. le percepteur de Roubaix-Ouest paiera les allocations militaires d'octobre des bénéficiaires qui auront reçu à domicile les avis portant les numéros : 1 à 414 inclus, samedi 4 novembre, de 8 h 30 à midi ; numéros 727 à 1.049 inclus, de 13 h. 30 à 16 heures.

Le numéro d'ordre est porté en haut, à gauche.

AVIS DU SYNDICAT DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Le Syndicat des Industries Chimiques de Roubaix informe les parents des mobilisés qui ne sont pas encore venus toucher le secours accordé pour le mois d'octobre, de se présenter, munis de la carte syndicale à jour et d'une attestation de mobilisation, au bureau du Syndicat, le samedi 4 novembre, de 9 h. à midi et de 14 à 18 heures.

Syndicat des tramways et autobus de l'E.L.R.T. — Les femmes des mobilisés dont les enfants poursuivent leurs études de jour dans les classes supérieures sont priées de bien vouloir se présenter au bureau syndical « Maison des Tramways », à Roubaix.

Distribution d'essence. — Par suite de nouvelles instructions du ministère des travaux publics : les demandes d'essence pour le mois de décembre doivent être déposées au bureau des archives avant le 4 courant.

Sociétés et Comités

AMICALE JEAN GHISLAIN. — Réunion ce vendredi à 18 h. 30 pour matches de dimanche : équipe 1 contre Croix Rouge Tourcoing ; équipe 2 contre Raverdi.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DE FRANCE. — Par suite des circonstances actuelles tous les sociétaires désirant recevoir comme les années précédentes, leur série de graines gratuitement sont priés de se faire inscrire au plus tôt en payant leur cotisation de 10 fr. 50.

Ceux qui tarderont risqueront de ne pas être servis, les graines étant distribuées suivant l'ordre d'inscription et celles-ci étant limitées. La date de limite est fixée au au 1er décembre. Se faire inscrire chez M. Georges Delneste, rue Nationale à Lannoy.

LES AMIS DE LA NATURE. — On communique : « Il est rappelé que l'assemblée mensuelle des Amis de la Nature se tiendra dimanche prochain 5 novembre, à 14 h 30, au local habituel, Foyer d'Education ouvrière, rue Jules Guesde, 178, Roubaix. A l'ordre du jour : bibliothèque, une page sur la nature ; repérage d'un itinéraire ; désignation d'un suppléant à la trésorerie (les deux trésoriers étant mobilisés) ; communications diverses. La réunion commencera à l'heure précise afin d'être terminée avant le crépuscule.

AU PETIT MONDE ARTISTIQUE. — Répétition aujourd'hui jeudi, à 13 h. 30 au Café Belle-Vue, 10, rue du Maréchal-Foch (entrée particulière par le couloir à gauche). Mme Bulté-Carpentier se tient à la disposition des familles pour tous renseignements et inscriptions, 30, rue de Sébastopol (tél. Roubaix 329.03).

SYNDICAT DES REPRÉSENTANTS. — Réunion du Conseil d'administration le samedi 4 novembre à 14 heures.

FOOTBALL. — Demande de matches, Amicale Jean Ghislain pour le 12, équipes 1 et 2, sur terrain adverse.

JEUNESSES SOCIALISTES. — Réunion de l'Intercantonale de Roubaix-Tourcoing Lannoy et environs, dimanche 5 novembre, salle de la Coop. La Paix, 73, boulevard de Belfort, à Roubaix. Présence de Mme Blanche Dupuis, secrétaire fédérale. A l'ordre du jour : compte rendu de la dernière réunion du Comité Fédéral du 29 octobre.

ORPHÉON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Exceptionnellement cette semaine la répétition aura lieu samedi à 17 h. 30.

AMICALE DES ARTS. — Les parents et femmes des mobilisés sont priés de communiquer l'adresse de ceux-ci au Comité directeur qui se tiendra au siège de l'Amicale, école Victor-Hugo, rue des Arts, le dimanche 12 novembre, de 10 h. 30 à 12 h.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Le Comité rappelle qu'il reçoit 72, rue de la Gare, à Roubaix les adresses des adhérents ainsi que celle de leurs fils et gendres mobilisés, afin de les aider dans la mesure de ses moyens.

Les Roubaisiens ont vu ces jours-ci l'annonce d'une matinée théâtrale qui sera donnée dimanche 5 novembre à trois heures ; cette séance est donnée par les directeurs de l'Hippodrome au profit des œuvres militaires de la Fraternelle, nous espérons que nos concitoyens répondront nombreux à cette généreuse initiative.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Anne-Marie Pingel, rue des Fabricants, 59 ; Francine Mercier, rue Decrème, 91, cour Decottignies, 3 ; Charles Dewas, de Croix, place de la République, 21 ; Sylvère Labeeuw, rue Olivier-de-Serres, 22 ; Ginette Brulois rue de Leers 12, cour Thibaut, 1 ; Jean-Marie Desrousseaux, rue Stéphenson, 26.

Décès. — Marie Colin, veuve Bonvalet, 55 ans, rue de Lille, 118 ; René Cnudde, 5 ans, rue Réaumur, 15 ; Augustin Raes, 75 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Hortense Mestdagh, veuve Devos, 79 ans, rue de l'Alma Fort Frasez, 54 ; Joseph Watteau, 78 ans, rue Jacquard, 141 ; François Corthals, 86 ans, rue St-Laurent, cour Saint-François, 8 ; Albert Milhomme, 47 ans, rue de Lannoy, 31 bis, cour Boyaval, 18.

WATTRELOS

AUX JEUNES DE LA CLASSE 1940

Les jeunes gens domiciliés à Wattrelos, nés du 1er janvier au 31 décembre 1920 inclus, ceux dont l'inscription a été retardée par suite de leur situation de fils d'étrangers, ainsi que les naturalisés français depuis le 10 février 1939, âgés de moins de 49 ans, sont tenus de se présenter à la mairie, deuxième galerie, premier guichet (bureau militaire), aux jours et heures fixés ci-après :

Samedi 4 novembre, pour les jeunes gens dont le nom de famille commence par les lettres A, B et C.

Lundi 6 novembre, pour les jeunes gens dont le nom de famille commence par la lettre D.

Mardi 7 novembre, pour ceux dont le nom de famille commence par les lettres E, F, G, H, I, J, K.

Mercredi 8 novembre, pour les lettres L, M, N, O, P, Q et R.

Jeudi 9 novembre, pour les lettres R, S, T et U.

Vendredi 10 novembre, pour les lettres V, W, X, Y et Z.

L'inscription aura lieu de 8 à 11 h. et de 14 heures à 16 h. 30.

Les futurs conscrits devront se munir du livret de famille de leurs parents et du leur s'il y a lieu. Les naturalisés français devront présenter le décret de naturalisation et l'acte de mariage de leurs parents.

Les père, mère ou tuteur devront suppléer les jeunes gens engagés volontaires,

Communiqués officiels de la Préfecture du Nord

RÉUNION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission Départementale du Nord s'est réunie à la Préfecture, le jeudi 2 novembre 1939, à 14 h. 30.

La séance est présidée par M. Ernest Couteaux.

Sont présents : MM. Descamps, vice-président ; Brachelet, secrétaire ; Constant, Guilleman, Houillon, Machy et Watine.

M. Lebas, président du Conseil Général et M. Fernand Carles, Préfet du Nord, assistent à la séance.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 18 octobre 1939, la Commission Départementale procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de la réunion.

Elle autorise l'exécution de travaux et des achats de fournitures proposés par M. le Préfet pour l'entretien des Bâtiments départementaux, la passation de contrats concernant l'assurance d'une camionnette automobile, et l'achat de charbon pour le chauffage des bureaux du Service Vicinal.

Acte est donné de la communication de l'état des mandatements de subventions aux organismes de secours de chômage au cours du mois de septembre en 1938 et 1939.

La revente d'une parcelle de terrain provenant du tracé de la Ligne de Solesmes à Avesnes est autorisée.

La Commission fixe les prix de journée au Prévnetorium de Saint-Jans-Cappel et à celui de Trélon.

Accorde des bourses dans les Etablissements d'Instruction et autorise des transferts.

OBLIGATIONS POUR CERTAINES CATÉGORIES D'HOMMES NON MOBILISÉS

L'autorité militaire communique :

Tous les hommes non mobilisés compris dans les catégories suivantes :

Exemptés, réformés, ajournés, réservistes « sans affectation », en « affectation réservée » ou classés dans « l'affectation spéciale » et appartenant à une classe encore soumise à des obligations militaires (classes 1910 et plus jeunes) qui ne résident plus dans la ville ou la localité dans laquelle ils habitaient normalement, doivent signaler immédiatement par lettre non affranchie, leur adresse actuelle au Commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent.

Les hommes appartenant au bureau de recrutement de Metz signaleront leur adresse au Commandant du bureau de recrutement de Metz à Labry (M.-et-Mlle).

Ceux appartenant au bureau de recrutement de Thionville, au Commandant de ce bureau à Labry (M.-et-Mlle).

Ceux appartenant au bureau de recrutement de Colmar, au Commandant de ce bureau à Bellac (Haute-Vienne).

Ceux appartenant au bureau de recrutement de Mulhouse, au Commandant de ce bureau à Cognac (Charente).

Ceux appartenant au bureau de recrutement de Strasbourg, au Commandant de ce bureau à Poitiers (Vienne).

Ceux appartenant au bureau de recrutement de Sélestat, au Commandant de ce bureau à Châteauroux (Indre).

Ceux appartenant au bureau de recrutement de Saverne, au Commandant de ce bureau à Châteauroux (Indre).

Ceux appartenant au bureau de recrutement de Mézières, au Commandant de ce bureau à Nantes (Loire-Inférieure).

Par ailleurs ils devront, munis de leur livret individuel, se présenter au plus tôt à la brigade de gendarmerie dont relève la localité où ils habitent, pour y faire leur déclaration de changement de résidence.

Les hommes qui ne se conformeraient pas aux prescriptions qui précèdent, s'exposent à être poursuivie pour insoumission à la loi sur le recrutement de l'Armée.

EN VUE DE L'OBTENTION DE LA CARTE FRONTALIÈRE

Les sujets français et belges qui estiment pouvoir obtenir une « carte frontalière » en raison de leurs occupations de l'un ou de l'autre côté de la frontière sont invités à s'adresser, avant le 10 novembre courant, à la Chambre de Commerce du lieu de leur domicile ou du lieu de travail en vue de l'établissement d'un dossier.

Les demandes qui seront déposées après le 10 novembre ne seront plus examinées

CONSEIL GÉNÉRAL

Deuxième session ordinaire de 1939

La 2e session ordinaire du Conseil Général s'ouvrira le lundi 6 novembre 1939, à 14 h. 30.

malades, absents, etc... qui ne peuvent, pour quelque motif que ce soit, se présenter eux-mêmes.

Les jeunes gens qui désirent être examinés par la commission médicale devront en faire la demande et déposer un certificat médical attestant de leur état de santé actuel.

AVIS AUX CHOMEURS

La signature des listes d'émargement aura lieu aujourd'hui vendredi 3 novembre, à l'annexe de la mairie (face à la Poste), en se conformant à l'horaire ci-dessous :

1 à 1.250 de 8 heures à 8 h. 30 ;
1.251 à 2.350 de 8 h. 30 à 9 heures ;
2.351 à 3.400 de 9 heures à 9 h. 30 ;
3.401 à 4.600 de 9 h. 30 à 10 heures ;
4.601 à 5.650 de 14 heures à 14 h. 30 ;
5.651 à 6.700 de 14 h. 30 à 15 heures ;
6.701 à 7.300 de 15 heures à 15 h. 30 ;
7.301 à 8.000 de 15 h. 30 à 16 heures.

Le paiement aura lieu demain samedi 4 à l'annexe de la mairie, pour les numéros : 1 à 3.000, de 8 heures à 9 h. 30 ; 3.001 à 6.000, de 9 h. 30 à 11 heures ; 6.001 à 7.000, de 14 heures à 14 h. 45 ; 7.001 à 8.000, de 14 h. 45 à 15 h. 30.

Auberges de la Jeunesse. — Les familles des membres des Auberges de la jeunesse mobilisés sont priées de bien vouloir faire parvenir au siège, 12, rue du Maréchal-Foch à Roubaix (de préférence le dimanche matin, de 8 h. 30 à 10 h. 30), une fiche sur laquelle elles auront indiqué les nom et prénoms, adresse complète aux armées ainsi que domicile de l'intéressé, ses goûts et ses besoins et enfin si, membre d'un autre groupement, il reçoit déjà des colis, ceci afin d'assurer un envoi et une répartition équitables des colis.

Prisonniers civils de guerre. — L'Union Nationale des Prisonniers civils de guerre a l'intention d'organiser une œuvre du colis au soldat au profit de ses membres actifs mobilisés. En conséquence, tous les membres actifs sous les drapeaux ou leur famille sont priés de donner leur adresse exacte au siège, Café de l'Hôtel de Ville, chez Houttemane-Depraetère, Grand Place. Samedi 4 courant, à 18 heures, réunion de la commission.

Mutuelle Wattrelosienne. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de Catteau Henri, le samedi 4, à 9 h., en l'église Saint-Maclou. Réunion 35, rue d'Alsace.

Amicale du Crétinier. — Dimanche, de 9 à 12 heures, au Foyer, 96, rue du Sapin-Vert, grand concours de manille au profit des amicalistes mobilisés.

Chiffre d'affaires. — La perception du chiffre d'affaires et taxes diverses aura lieu au local habituel suivant l'horaire ci-dessous, le jeudi 2, les contribuables dont les noms commencent par les lettres A et B ; le vendredi 3, les contribuables C et D ; le mardi 7, les lettres E, F et G ; le mercredi 8, les lettres H, I et J ; le jeudi 9, les lettres K, L et M ; le vendredi 10, les lettres N, O et P ; le jeudi 16, les lettres Q, R et S ; le vendredi 17, les lettres T, U et V ; le jeudi 23, les lettres W et X ; le vendredi 24, les lettres Y et Z. Prière de se conformer au présent horaire pour éviter une longue attente. Il est rappelé que passé le mois de novembre, tout retardataire aura à payer en plus une indemnité de retard.

Avis à la population. — L'administration municipale attire l'attention de la population sur le danger qu'il y aurait à ramasser les objets suspects découverts à la suite de raids d'avions.

Les objets doivent être laissés sur place et il faut en signaler d'urgence l'emplacement au Secrétariat de la mairie.

Des recommandations doivent être faites en ce sens par les parents auprès de leurs enfants.

Parti socialiste (Groupe R. Salengro). — Dimanche 5 novembre, à 13 h., réunion du Groupe Salengro au siège, 166, rue des Ballons.

Fraternelle des Combattants. — Contrairement à ce qui a été annoncé dans la Presse, et pour se conformer scrupuleusement aux désirs du gouvernement, le pèlerinage au cimetière n'aura pas lieu. Seule une délégation composée de membres de la Fraternelle, des Mutilés et de la Section Belge ira déposer une couronne aux morts de 1914-18 et 1870-71. Cependant la décision ministérielle autorise les adhérents des sections à se rendre au cimetière soit individuellement, soit par petits groupes.

CROIX

Stade Amicaliste Croisien. — Dimanche 5, rendez-vous au vestiaire pour les minimes, à 10 heures, pour le match Stade A. C. contre Stade Roubaisien. Délégué : Vanderarentd.

Pour les juniors, rendez-vous au siège à 9 h. pour le match Stade Roubaisien-S A.C Délégué : M. Fernand Detré.

Recensement des étrangers sans emploi. — Les étrangers sans emploi doivent se présenter au Commissariat de police pour leur inscription sur une liste spéciale.

Comité d'entr'aide aux mobilisés nécessiteux. — Le Comité prie les familles des intéressés de faire parvenir dimanche, à la permanence, à la Mairie, de 9 à 12 h., les adresses militaires.

Combattants républicains. — Réunion générale dimanche, à 15 h., au siège, avec la présence assurée de M. K. Sory.

WASQUEHAL

Un grave accident en gare de Croix-Wasquehal

Au cours de l'après-midi de mercredi, le facteur d'exploitation Arthur Henno, 38 ans, habitant 62, rue de l'Abbé Lemire à Wasquehal, a été coincé entre le mur extérieur de la halle de la petite vitesse de la gare de Croix et un wagon qu'il accompagnait. Au cours de la compression, le cheminot eut la clavicule droite fracturée et portant des contusions importantes des épaules et du thorax, il dut recevoir les soins urgents de M. le Docteur Swynghedauw qui le fit admettre à l'hôpital « La Fraternité » à Roubaix où il fut conduit par l'ambulance municipale de Wasquehal.

Bons de consommation d'essence. — Les automobilistes pourront retirer à la Mairie leurs bons de consommation de carburants pour le mois de novembre, vendredi et samedi de 14 à 17 h. Les intéressés sont invités à se munir de leur permis M.A.B. ou, à défaut, d'un certificat du Commissariat de police attestant que la demande a été déposée.

Au Stade Municipal. — Dimanche 5 novembre à 10 h., au terrain municipal rue Delerue, aura lieu un match de football entre l'équipe 1 A de l'Union Sportive de Wasquehal et l'Union Mutuelle Croisienne. Rendez-vous des équipiers au vestiaire à 9 h. 30.

Wasquehalienne. — Vendredi à 17 h., entraînement obligatoire au Stade municipal, rue Delerue. Nouvelles inscriptions reçues au siège, 51, rue Delerue, tous les jours.

Syndicats libres. — Aujourd'hui vendredi de 17 à 19 h., permanence et paiement des secours de chômage au siège, Café de « La Fraternelle », 28, rue de Flers.

Anciens Combattants Républicains. — Dimanche 5 novembre, la permanence fonctionnera de 9 à 11 h. au siège, Café Lécroart, 67, rue de Roubaix.

Paiement des allocations militaires d'Octobre. — Le paiement des allocations militaires pour la période du mois d'Octobre aura lieu mardi prochain, 7 Novembre, à l'ancienne école maternelle du Noir Bonnet, place Gambetta, face à la Filature du Nord, dans l'ordre suivant : A 8 h. 30, pour les numéros 1 à 160. — A 9 h. 30, pour les nos 161 à 320. — A 10 h. 30 pour les nos 321 à 430.

L'après-midi, à 14 h., pour les nos 481 à 640. A 15 h., pour les nos 641 à 800 et à 16 h., pour les nos 801 à la fin.

Le certificat d'admission sera exigé pour le paiement.

Harmonie J-Bte Lepers. — Une assemblée générale aura lieu dimanche 5 Novembre, à 11 h. 30, au siège, café de l'Écluse, 17, rue Jean Macé.

Football. — Dimanche 5 novembre se déroulera au stade municipal de Wasquehal un match entre l'Etoile Sportive de Mouvaux et l'Association Sportive de Wasquehal, match organisé au profit des soldats mobilisés du club local.

Le comité organisateur compte sur la bienveillance des fervents sportifs de la ville et des environs. Prix d'entrée : 2 francs ; militaires en tenue : entrée gratuite.

Etat Civil. — Naissance : Serge Hutin rue de Flers, 62.

Publication de mariage : Raymond Destuynder, instituteur à Rosendaël, et Simone Francon, commerçante, avenue Désiré Delesalle, 51.

FLERS-BREUCQ

Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers. — Les sociétaires qui désirent profiter des avantages habituels sont priés de se faire inscrire avant le 15 novembre, chez l'un des délégués ou chez M. Maurice Nys, 29, rue G. Dubled.

La cotisation soit 10,50 est payable d'avance.

Prière de signaler si le chef de famille est mobilisé aux armées. On inscrit également les nouveaux membres, cotisation et droit d'entrée 15 fr. 50.

LANNOY

COMITÉ D'ENTR'AIDE DES ANCIENS RÉPUBLICAINS DU CANTON DE LANNOY.

Réunion du comité cantonal, dimanche 5 novembre, à 9 h. 30, café St-Philippe, à Lannoy. 1. Pour la remise au secrétariat des listes des noms et adresses des mobilisés des diverses sections, afin de les envoyer à la Fédération Régionale du ord ; 2. Le secrétaire remettra aux représentants des groupements, les cartes à vendre au profit du Colis du Poilu.

Les sections de Baisieux, Chéreng et Forest-sur-Marque, sont cordialement invitées de s'y faire représenter.

Le comité rappelle à tous les adhérents et parents de mobilisés du canton qu'une permanence fonctionne dans chaque section pour les inscriptions et renseignements.

LYS

Retraites ouvrières et paysannes. — Paiement vendredi 3 novembre, à 13 h. 30, à la Mairie.

LEERS

Vaccination. — Une séance de vaccination gratuite aura lieu à la Mairie, le mercredi 8 novembre, aux heures suivantes : A 10 h. 30, pour les jeunes filles nées en 1929 ou plus âgées non encore vaccinées ou revaccinées ; à 11 h., pour les garçons nés en la même année ou plus âgés non encore vaccinés ou revaccinés. Tous les enfants nés en 1938-1939 ou plus âgés non vaccinés au cours de la séance d'hier jeudi devront également être présentés ; les personnes nées en 1919 ou plus âgées non encore vaccinées ou revaccinées y sont également assujetties.

Cours de solfège. — Les cours de solfège de l'Harmonie municipale ont lieu le lundi et le vendredi et les cours d'instruments le mercredi à 18 h., sous la direction de M. Gérard Willequet, à la salle des fêtes, rue Joseph Leroy. Les inscriptions sont reçues les jours des cours.

Allocations militaires. — Les personnes admises à bénéficier des allocations militaires sont invitées à se présenter d'urgence à la Mairie, munies des certificats de présence au corps en vue de l'établissement du certificat d'admission qui devra obligatoirement être présenté pour les paiements ultérieurs.

Syndicats libres. — Demain samedi, à partir de 16 h. 30, paiement des secours aux chômeurs partiels, au Foyer Populaire, 2, place de l'Eglise.

Comité d'entr'aide aux mobilisés. — La prochaine réunion générale aura lieu le dimanche 5 novembre, à 11 h., salle des fêtes de l'école des garçons, rue Joseph Leroy.

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone : 8.85
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

DONNEURS DE SANG

Les centres régionaux de transfusion sanguine, dont l'un se trouve à Tourcoing, continuent à recevoir les inscriptions des personnes bien portantes susceptibles de donner leur sang en cas de besoin pour les blessés.

Des examens préliminaires comportent une prise de sang pour analyse, une radioscopie et un examen médical général. Mais ces examens ne sont pas pénibles et sont bien peu de chose en comparaison des énormes services que les donneurs volontaires sont appelés à rendre. Il ne sera fait appel à leurs bons services qu'en cas de nécessité absolue.

Cette éventualité peut ne pas se présenter tout de suite, mais il est nécessaire d'avoir des donneurs de sang en réserve, prêts à répondre au premier appel.

Jusqu'ici, les donneurs se sont présentés en nombre insuffisants. Nous faisons un nouvel appel pour les inscriptions qui, nous l'espérons, seront nombreuses

Se présenter au Dispensaire d'Hygiène Sociale, 30, rue des Ursulines, les jeudis de 8 h. 30 à 10 h.

Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables indigents

Par application des dispositions des lois sur l'Assistance obligatoire aux Vieillards, Infirmes et Incurables indigents et l'Assistance aux femmes en couches les listes des personnes admises au bénéfice des dites lois et celles des personnes dont les demandes ont été rejetées par les Commissions cantonales de Tourcoing-Nord et Nord-Est, seront déposées au Secrétariat de la Mairie, pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 22 Novembre. Toutes les décisions sont notifiées aux intéressés.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites et adressées à M. le Préfet du Nord, seront reçues au Secrétariat de la Mairie, chaque jour, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. sauf le dimanche et le samedi après-midi.

Sociétés et Comités

AU GROUPE DES A.C. DU BRUN-PAIN. — La Commission invite les membres du groupe et les Jeunes de l'U.N.C. à la réunion qui aura lieu le dimanche 5 novembre, à 10 h., au siège « Café Beulque-Bouche », 220, rue du Brun-Pain.

Elle invite tous les membres et les familles du quartier à assister à la messe du Souvenir que le groupe fera célébrer le même jour, à 11 h. 30, en l'église Sainte-Anne.

AU GROUPE DES A.C. DES QUARTIERS DU SACRÉ-CŒUR. — Dimanche 5 novembre, à 10 h. 30, assemblée générale au siège, 47, rue du Flocon ; à 11 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, messe à la mémoire des A.C. et des membres bienfaiteurs.

Les Jeunes de l'U.N.C. sont invités à prendre part à ces deux manifestations.

AU GROUPE DE LA TOSSÉE. — Dimanche 5 novembre, à 15 h. 30, au siège, réunion des manilleurs.

U.N.C. — Groupe des manilleurs. — La Commission informe les adhérents que la cérémonie du Souvenir en hommage des enfants du quartiers des Phalempins « morts pour la France » aura lieu dimanche prochain 5 novembre, à 10 h., à l'église Notre-Dame de Lourdes.

Rassemblement pour les anciens Combattants du groupe au siège, à 9 h. 30.

CLUB MUSICAL D'ENTR'AIDE AUX MOBILISÉS. — Le 5 novembre, à 17 h., aura lieu dans la salle du patronage de Notre-Dame de Consolation, rue du Pont-de-Neuville, un concert au profit de l'œuvre du Colis aux soldats tourquennois sans famille organisé par le Club musical d'entr'aide aux mobilisés avec le concours de Harlène Villy et sa Cie, Marceau Barres, chanteur à voix, la petite Fréha, fantaisiste, André Delmotte, basse, Julien Duterte, comique grimé, Marceau Prouvost, ténor Houdart, comique troupier. La présentation sera faite par M. Joseph Omez, et M. Haquette, assistant. Orchestre symphonique sous la direction de M. Henri Sulmon, caporal au 16e travailleurs. Entrée gratuite pour militaires ; civil, 1 franc.

AMICALE COLBERT. — Réunion de commission, dimanche 5, à 10 h. 30, au Foyer, 7, rue du Printemps.

FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU (Section des Jardins ouvriers). — Les titulaires de jardins désirant les garder sont priés d'assister à la réunion du samedi 4 novembre, à 17 h. « Café de l'Hôtel ». 1, rue du Docteur-Dupont.

Réinscription et paiement des cotisations. Les femmes de mobilisés conservent les droits de leurs maris.

Les graines ne seront envoyées qu'aux membres ayant acquitté la cotisation 1940 qui est de 10 fr. 50 pour les anciens et 15 fr. 50 pour les nouveaux adhérents.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce vendredi 2, place de la République, à Tourcoing, de 16 h. à 18 h. pour tous renseignements.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

UNION TOURQUENNOISE. — Il est rappelé aux gymnastes qu'à partir de dimanche 5 novembre, les répétitions commenceront à 10 h. jusqu'à 12 h.

Les familles des gymnastes mobilisés sont priées de faire connaître l'adresse des leurs à René Hebbelinck, trésorier, 7, rue de Tournai, ou au gymnase rue Fin de la Guerre, le dimanche matin.

FOOTBALL. — **Union Sportive Tourquennoise.** — Le comité de l'U.S.T. est heureux de faire connaître qu'il a pu envoyer une première donation à 34 de ses membres actifs mobilisés.

Plusieurs familles n'ont pas encore fait connaître l'adresse de leur mobilisé. Elles sont priées de le faire dès que possible, en s'adressant à la Buvette du Terrain, rue de Gand ou aux secrétaires des sections.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE CONTRE FORMATION MILITAIRE RÉGIONALE

Dimanche à 14 h. 30, au Stade de la rue de Gand, l'U.S.T. recevra la formation militaire régionale, qui comprend les Césember, Liétaer, Sartorius, Van Vooren et autres joueurs de grande classe.

Cette belle équipe qui a battu les Tommies dernièrement au Parc Jean Dubrulle, fera certainement une belle exhibition à Tourcoing et les jeunes Ustiens qui n'ont été battus que par l'Excelsior renforcé de Bourbotte et Pétrack, leur opposeront une belle résistance. Prix d'entrée : Tribunes, 3 fr. ; Premières, 2 fr. ; Populaires, 1 fr. Les militaires auront l'entrée gratuite.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Jean Capy, rue de la Prairie, 16 ; Marcel Combiez, rue d'Anor, 69 ; Pascal Legleye, rue de Fives, 196 ; Bernadette Paré, rue du Riez, 52.

Publication : Gérard Verrasse, confiseur, à Mouscron et Mireille Vanmeenen, bobineuse, rue d'Alsace, 78.

Décès : Jeanne Delaere, 63 ans, sp., Vve Eugène Philippe, rue de la Baille, 169.

Gardez vos habitudes

Nous informons les clients de la célèbre tisane aux 18 plantes, le Thé des Familles, que tous les pharmaciens de France en sont maintenant pourvus. Les habitués du Thé des Familles qui ont dû changer de résidence pourront donc boire à nouveau chaque soir leur infusion bienfaisante. Le Thé des Familles, tisane médicinale à base de 18 plantes actives, pour l'estomac, le foie, les reins et l'intestin et qui fait disparaître la constipation, coûte 7 fr. 15 seulement chez votre pharmacien. C'est la moins chère des grandes tisanes. 9001

HALLUIN

La manifestation du Souvenir. — Le 1er novembre, sur l'initiative de la délégation municipale, les présidents et délégués des sociétés patriotiques, musicales ou sportives de la ville se sont groupés à la Mairie, à 10 h., et, sous la conduite de MM. Gaston Petit, Emile Vandaele et Joseph Wanquet, ils se sont rendus au Cimetière, auprès des tombes des soldats de la guerre de 1914-1918 et du monument qui les domine.

Un officier français assistait à cette manifestation. Des fleurs ont été déposées au pied du monument.

La même démarche a été effectuée au monument élevé rue de Lille.

La classe 1940. — Les jeunes gens nés en France du 1er janvier au 31 décembre 1920, et domiciliés à Halluin, sont invités à se présenter en Mairie, en vue de leur inscription, de 15 à 18 h. et durant toute la semaine du 6 au 11 novembre.

Nourrissons. — La consultation des nourrissons faite par M. le docteur Boivin aura lieu vendredi à 10 h. au local, rue Gustave Desmettre.

RONCQ

Comité d'Entr'aide des Écoles Communales du Centre. — L'Amicale du Centre a décidé (A.G. du 29 octobre) de venir en aide à ceux que les événements ont séparé de leur famille. Les mobilisés pourront eux-mêmes choisir linge, victuailles ou mandats.

Les personnes qui désireraient des renseignements ou aider le Comité par dons ou vente de tickets de solidarité, peuvent s'adresser à M. Dewez, Directeur d'École. Des couvertures pour l'armée peuvent être déposées à la même adresse.

Anciens Combattants « Embusqués de l'Avant ». — Dimanche 5 novembre, à son local, café Vandamme, 193, rue de Lille, une assemblée générale de la société, se tiendra à 10 h.

Tous les adhérents de la section des A.A. et victimes de la guerre « Embusqués de l'Avant » sont instamment priés d'être présents à cette réunion.

Pour les membres de la Commission, réunion à 9 h.

Comité d'entr'aide aux mobilisés du Blanc-Four. — Le Comité d'entr'aide du Blanc-Four étant disposé à aider les mobilisés le plus rapidement possible par l'envoi d'un colis, remercie bien sincèrement les personnes qui par leurs souscriptions lui permettront de faciliter sa tâche.

Il rappelle que la permanence reste ouverte chaque dimanche, où le meilleur accueil sera réservé même aux retardataires d'inscription et de souscription.

Essence. — Les demandes pour Décembre seront reçues à la Mairie, jusqu'au dimanche 5 Novembre à 11 h. 30, dernier délai.

MOUVAUX

Avis à la population. — La population est avisée que la vente de nombreux médicaments ou produits de détoxication des gaz de combat est interdite ainsi que celle de tous les produits « secrets ». Seuls les produits spécialisés préconisés pour la prophylaxie ou le traitement des lésions internes ou externes déterminées par les gaz ou liquides toxiques, sont des médicaments qui ne peuvent être mis en vente que par des pharmaciens après enregistrement au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments.

Enfin, le public est mis en garde contre l'achat des diverses trousses ou nécessaires dits « d'urgence pour thérapeutique anti-gaz ».

La manifestation de la Toussaint. — Mercredi, à 10 h., 30, une délégation du Conseil Municipal présidée par M. Charles Surmont, maire, qu'accompagnaient les présidents des sociétés locales, s'est rendu à l'ancien cimetière, fleurir le mausolée élevé à la gloire de nos soldats morts pendant la guerre 1914-1918.

Classe 1940. — Les jeunes gens nés du 1er janvier au 31 décembre 1920 sont

FUNÉRAILLES

Monsieur et Madame Fernand BONVARLET-BOURDON ;
Monsieur et Madame LANGAGNE-BONVARLET ;
Mademoiselle Odette BONVARLET, ses enfants ;
Monsieur Jules BONVARLET, son petit-fils ;
Mademoiselle Denièle LANGAGNE, sa petite-fille ;
Monsieur et Madame Ferdinand COLIN-HORNAERT, ses frère et sœur,
Et toute la famille ;
Le personnel de la Maison Jules BONVARLET,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Jules BONVARLET
Née Marie COLIN

pieusement décédée à Roubaix le 1er novembre 1939, dans sa 56me année.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le samedi 4 courant, à 9 h. 30, en l'Église du Saint-Sépulcre, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

Assemblée à la maison mortuaire, 118, rue de Lille, à 9 h. 15.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Pompes Funèbres Générales, 40, rue Sébastopol, Roubaix - Tél. 334.21.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux CONVOI et SERVICE de

Monsieur Jules MALFAIT
REPRÉSENTANT
Époux de Dame Juliette CORDIER

décédé le 1er Novembre 1939, dans sa 50e année, lesquels auront lieu le Samedi 4 Novembre 1939, à 9 h. 30 en l'église Sainte-Marie-Madeleine à Lille, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est.

Réunion à l'Église Sainte-Marie-Madeleine à 9 h. 15.

La Famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

En raison des circonstances actuelles, le présent avis tient lieu de faire-part

De la part de :
Madame MALFAIT-CORDIER, son épouse ;
Monsieur et Madame BUSEINE-CORDIER, ses Enfants ;
Mademoiselle Madeleine BUSEINE, sa petite-fille ;
Madame Veuve Jules MALFAIT, sa mère ;
Mademoiselle Gabrielle MALFAIT, sa sœur ;
Et de toute la famille.

7480

DANS LA RÉGION

C'EST LE GRISOU QUI A TUÉ DOUZE MINEURS AU CHARBONNAGE DU GRAND TRAIT

Un incendie spontané aurait provoqué l'explosion dans la mine de La Bouverie

Bruxelles, 2. — On donne ce soir les premières indications sur l'enquête ouverte immédiatement après la catastrophe minière du charbonnage du Grand Trait, à la Bouverie. Le coup de grisou serait dû à un incendie spontané qui aurait provoqué l'explosion. Le chantier où il s'est produit n'est pas complètement détruit et l'éboulement qui a suivi est peu important. Les mineurs se trouvaient dispersés sur le chantier, à 800 mètres de l'accrochage ; ceux qui se trouvaient dans la partie la plus basse du chantier, cinq atteints par l'oxyde de carbone, ont été sauvés.

Quant aux victimes, elles ont trouvé la mort en traversant la nappe gazeuse, lorsqu'elles ont voulu prendre la fuite. Il est en effet impossible à quiconque de parcourir plus de 35 à 40 mètres dans cette atmosphère sans succomber et, de fait, les victimes sont asphyxiées et quelques-unes seulement sont légèrement brûlées.

On espère que le feu sera maîtrisé

A la fin de l'après-midi on a déchargé des quantités de sacs de ciment, mais pour le moment on espère noyer le feu et on n'envisage pas le « serrement ». L'équipe des sauveteurs travaille dans des conditions toujours dangereuses, mais on espère que le feu sera maîtrisé.

Une dépêche de Mons annonce d'autre part que le mineur italien Augustino Bort, grièvement blessé hier dans le coup de grisou du charbonnage du Grand Trait, a succombé à ses blessures ce qui porte à douze le nombre des morts.

COUR D'APPEL DE DOUAI

La chambre des mises en accusation a ordonné le maintien en détention de Emile Arlon, âgé de 29 ans, mécanicien à **Wattrelos**, inculpé de faits immoraux, en instance de renvoi devant les assises.

Elle a renvoyé devant cette juridiction, Joseph Quillot, 20 ans, journalier, inculpé de faits de même nature, à **Petite-Synthe**.

COUR D'ASSISES DU NORD

Une session supplémentaire aura lieu au Palais de Justice de Douai, le lundi 4 décembre prochain, à 11 h. 30. Elle sera présidée par M. le conseiller Morin, assisté de MM. les conseillers Heitz et Langlart.

tenus de se présenter à la Mairie le plus tôt possible, afin de se faire inscrire. Ils se présenteront munis du livret de famille et, le cas échéant, de leurs diplômes permis de conduire, etc...

Les fils de parents étrangers naturalisés ou naturalisés eux-mêmes, se présenteront également avec le décret de naturalisation ou de la déclaration de nationalité française faite devant le juge de paix.

BOUSBECQUE

L'assemblée générale des anciens combattants (U. N. C.). — En son local café du « Porte Drapeau », la section locale des A. C. a tenu une réunion générale importante.

En ouvrant la séance, le président, M. Paul Paux, adresse a unom du groupe, un hommage ému à tous les mobilisés bousbecquois. Il rend ensuite compte à l'assemblée des différentes décisions prises par la commission depuis l'ouverture des hostilités. Don de 1.000 fr. au Groupement d'entr'aide bousbecquoise aux mobilisés et de 500 francs au Comité de secours aux familles nécessiteuses des mobilisés français. Ces décisions sont unanimement approuvées. Quatorze mandats de 25 fr. ont été adressés aux militaires rappelés en avril (résultat de la collecte du 6 août) ; d'autre part, dix-neuf membres mobilisés du Groupe des Jeunes de l'U.N.C. recevront un mandat de 20 fr. vers la Saint-Nicolas.

Le président sollicité par M. le maire, fait un pressant appel pour mettre à la disposition de l'Etat des couvertures nécessaires aux soldats et aux évacués.

Chargé par l'administration municipale de la défense passive, il souligne ce qui a été réalisé (aménagement des abris, visite des caves, postes de secours, etc.).

Le 11 novembre, un obit sera célébré à la mémoire des morts pour la France.

D'un élan unanime, il est décidé que le banquet n'aura pas lieu et que les membres verseront leur cotisation de 10 fr. au Comité d'entr'aide aux mobilisés, d'où nouveau don de 1.000 francs.

Les services de la mutuelle-retraite fonctionnent normalement (douze adhérents viennent d'encaisser 7.020 fr.).

M. Léon Catteau, vice-président, rend compte de la bonne marche du Comité d'entr'aide aux mobilisés.

Grâce au dévouement de tous, plus de cent colis de vêtements chauds ont déjà été adressés aux mobilisés (la valeur marchande des colis complets dépasse 120 fr.) Le Comité espère que pour fin novembre toutes les demandes (actuellement plus de 250) auront été satisfaites

Taxe d'armement. — La perception de cette taxe pour tous les commerçants, artisans, aura lieu aujourd'hui 3 Novembre, de 9 à 11 h., à la Recette buraliste, rue de Menin

BONDUES

Recensement des étrangers sans emploi. — Les étrangers sans emploi sont priés de venir se faire inscrire avant le 8 Novembre à la Mairie.

EN BELGIQUE

M. MAX, BOURGMESTRE DE BRUXELLES, EST GRIPPÉ

Bruxelles, 2. — M. Adolphe Max bourgmestre de Bruxelles et Ministre d'État Libéral est actuellement grippé et garde la chambre.

COLOMBOPHILIE

COLOMBOPHILIE. — La société colombophile « Les Amis du Jean Ghislain », informe les familles des sociétaires mobilisés de reporter l'adresse de ces derniers au siège chez Laurent.

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI VENDREDI 3 NOVEMBRE

Caméo. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Chéri-Bibi » et « Quand l'alouette chante ».

Familia. — Permanent de 14 h. 30 à 22 h. 30 : « Trafic illégal » et « La Présidente ».

Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Fanfare d'Amour » et « Belle Étoile ».

Cinéchic. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Un cheveu sur les bras » et « Sa dernière chance ».

Omnia. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Hôtel du Nord » et « Diable au corps ».

Union. — A 19 h 30 : « Feux de joie » et « Le Secret des chandeliers ».

Fives-Palace. — A 19 h. 30 : « La Femme X » et « Les Cadets de la Mer ».

Casino. — De 14 h à 23 h. : « Le Train de 8 h. 47 ».